



Le risque incendie, vous maîtrisez ?

Le risque incendie n'est pas à prendre à la légère. Chaque année, des drames humains sont à déplorer et les dégâts matériels sont parfois très lourds. Dans près de 70% des cas, un incendie se solde par la disparition de l'entreprise.

Il est de la responsabilité du chef d'entreprise de mettre en place les mesures de prévention, de protection et de lutte contre les incendies, en se conformant à la réglementation en vigueur. Celle-ci est cependant très complexe et varie selon la catégorie de bâtiment visé. Les chefs d'entreprise sont concernés dans tous les cas par les dispositions légales des établissements relevant du code du travail. Ils peuvent également avoir à connaître celles, spécifiques des établissements recevant du public, c'est notamment le cas des entreprises du secteur café, hôtellerie, restauration, des salles de spectacle, de sport ou de jeu.

L'évaluation du risque incendie et la gestion de la prévention doivent s'inscrire dans le cadre plus large de l'évaluation des risques professionnels. L'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) propose une démarche méthodologique qui vise à identifier l'ensemble des facteurs de risque afin d'aider le chef d'entreprise ou le responsable sécurité.

1-Organisation de la démarche : Il s'agit là de recenser les compétences en interne, informer et associer le personnel, définir un timing...

2-Identifier les dangers et analyser les conditions d'explosion.

Cela passe par :

-un inventaire des produits susceptibles de présenter un risque, leur



Et la formation ?

C'est l'une des composantes essentielles de la gestion des risques. Elle a pour objectif de faire comprendre les origines et les catégories de feux, de faire le point sur les différents types d'extincteur, les manipuler. Ces formations sont également l'occasion de lancer une réflexion sur les procédures à mettre en œuvre en cas de sinistre. Dans les établissements recevant du public, l'accent est mis sur l'étude et la connaissance du système de sécurité incendie dont ces structures sont nécessairement dotées.

Ce type de formation peut vous être proposé par votre Centre de Gestion Agréé, renseignez-vous...

condition de stockage, leur composition...

-l'identification des sources d'inflammation (thermiques, électrostatiques, mécaniques...)

3-Estimer les conséquences prévisibles de l'incendie

4-Recherche des solutions et mettre en place des mesures de protection avec trois axes de travail :

-supprimer des causes de déclenchement d'un sinistre,

-réduire les conséquences humaines et matérielles,

-faciliter l'évacuation des personnes et l'intervention des secours.

Le guide complet de l'INRS est à télécharger en cliquant sur le lien ci-après.

Vous trouverez en annexe de ce document, notamment, un exemple de tableau d'aide à l'évaluation des risques incendie, un récapitulatif des symboles figurant sur les étiquettes produits et les dangers associés, etc. ■